



Procédures d'Affectation

Les dossiers de candidature au Lycée de la Nature et du Vivant de Somme Vesle seront instruits selon les procédures présentées ci-dessous.

Pour nous permettre de suivre ces dossiers et traiter au mieux les demandes, nous vous remercions de nous faire parvenir par mail ou courrier :

- ✓ Une fiche de prise de contact (à télécharger sur notre site internet)

PROCEDURE AFFELNET / TELESERVICES AFFECTATION

A réaliser par les familles (document d'information fourni par l'établissement d'origine)

(Veillez à mettre la formation en vœu n°1)

Pour une entrée en classe de :

- ⇒ CAPa Métiers de l'Agriculture
- ⇒ Seconde Générale et Technologique
- ⇒ Seconde pro Services Aux Personnes et Aux Territoires
- ⇒ Seconde pro Productions
- ⇒ Seconde pro Élevage Canin Félin
- ⇒ 1^{ère} générale (spécialités Biologie-écologie + maths + Physique-Chimie)
- ⇒ 1^{ère} technologique STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant)

Pour les élèves hors académie (Meuse, Aisne...), la procédure via AFFELNET est également appliquée.

PROCEDURE INTERNE POUR UNE ENTRÉE EN 1^{ère} OU TERMINALE PROFESSIONNELLE

- ⇒ Fiche de prise de contact (à télécharger sur notre site internet)
- ⇒ Bulletins (3^{ème} et 2de pour une entrée en 1^{ère}, 2de et 1^{ère} pour une entrée en Terminale)
- ⇒ Prise de rendez-vous

PROCEDURE PARCOURSUP

Pour une entrée en :

- ⇒ BTS ACD (Agronomie et Cultures Durables)
- ⇒ BTS BioQUALIM (qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire)